



CH-3003 Berne, OFCL, luna

A-Priority

Aux destinataires
de la consultation des offices
concernant la révision totale de
la loi sur les marchés publics

Berne, le 4 juillet 2008

Révision totale de la loi sur les marchés publics - prolongation du délai

Madame, Monsieur,

Le 30 mai 2008, le Conseil fédéral a ouvert la procédure de consultation concernant la révision de la loi sur les marchés publics. Le délai de consultation a été fixé au 15 septembre 2008.

Par courrier du 20 juin 2008, la Conférence suisse des directeurs des travaux publics, de l'aménagement du territoire et de l'environnement DTAP a demandé une prolongation du délai de consultation. Lors de sa séance du 2 juillet 2008, le Conseil fédéral a admis la demande et décidé de prolonger le délai jusqu'au **15 novembre 2008**.

Veillez croire, Madame, Monsieur, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Office fédéral des constructions et de la logistique

Nadia Lützelschwab
Adjointe du directeur